

Je souhaite tout d'abord la bienvenue à chacun d'entre vous, et particulièrement à ceux qui se sont installés depuis peu à Jardin.

Pour la dixième fois, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter au nom de tous les élus du conseil municipal, des vœux de bonheur et de joie pour l'année nouvelle.

Cette rencontre traditionnelle est l'occasion d'affirmer les résolutions qui guideront notre action pour l'année à venir, mais c'est aussi l'occasion de revenir sur l'année écoulée.

Comme à l'habitude, 2010 aura été marquée par l'alternance d'événements heureux et malheureux, de grands espoirs et de déceptions immenses, par l'éclosion de talents nouveaux et la disparition de grandes figures de notre société.

Le monde a connu encore bien des soubresauts et des tourments : climatiques, politiques, économiques, sociaux.

Il a également enregistré des avancées notables en matière de recherche scientifique ou de protection de l'environnement.

Au total, 2010 restera comme une année en demie teinte, où le gris a souvent dominé.

Notre pays a traversé l'année au rythme des manifestations contre le projet de réforme des retraites. Cette réforme aurait pu et aurait dû donner lieu à un vrai débat citoyen et politique. La question des retraites, mais plus généralement de toutes les problématiques du vieillissement de la population se pose dans nos sociétés européennes avec une acuité extrême.

En lieu et place de ce débat, nous avons assisté à une guerre de position qui nous ramenait au début du siècle dernier où chacun se barricadait dans sa tranchée pour attendre l'assaut de l'adversaire.

Faute d'avoir véritablement animé le débat autour d'idées nouvelles et de propositions originales, cet épisode aura permis à chaque camp de compter ses troupes, et aux médias d'occuper la une pendant quelques semaines.

Nous ne ferons cependant pas éternellement l'économie d'une vraie réflexion de société sur cette question du vieillissement, qui va revenir en 2011 sur le devant de la scène avec le débat sur le cinquième risque.

Notre village peut sembler assez loin de ces problématiques, et pourtant un foyer sur trois est un foyer de retraités.

2010 aura été pour notre collectivité une année de travaux peu spectaculaires, mais indispensables notamment en matière de sécurité. Les intempéries majeures de 2007 avaient révélé des points de faiblesse en matière de voirie ou de réseau. Des travaux importants ont donc été conduits Chemin de la Raze et sur le ruisseau de Montléans afin de sécuriser les abords et les habitations. Ces travaux ont bénéficié d'un co financement mairie et conseil général.

D'autres travaux de mise aux normes et de rénovation ont également été réalisés au sein du groupe scolaire avec la réfection du revêtement de la cour de l'école élémentaire, et le changement des dernières fenêtres et sur l'installation de chauffage de la salle Jean Monet. Après les derniers réglages techniques, celui-ci fonctionne parfaitement.

La modification partielle de notre POS a permis de régulariser le classement de zones qui bénéficient aujourd'hui du réseau d'assainissement collectif, et de mettre en œuvre sur le terrain les recommandations de l'étude SAFEGE sur les risques d'inondations et de ruissellement.

Elle permet également d'envisager des travaux de rénovation et d'extension de la mairie. Ces travaux dont je vous parlais déjà l'année dernière, sont aujourd'hui encore au stade de la réflexion. Les premières estimations de coût pour la rénovation du bâtiment de l'actuelle mairie et son extension, dépassent largement les capacités de financement de notre collectivité, et ce d'autant plus que les participations extérieures (État, Département), ont été considérablement réduites voire supprimées. Nous devons donc modifier l'orientation de notre réflexion sur ce dossier.

Ouvert en 2010 également, le dossier de réaménagement de la place du 19 mars, et de l'espace autour de la salle Jean Monet. Ce projet comporte entre autres un volet sécurité routière majeur avec le déplacement de la RD 167 et la création d'un parking devant la salle polyvalente et l'école maternelle. Là encore, le partenariat avec la collectivité départementale sera indispensable, et le dossier est aujourd'hui entre les mains du conseil général.

Enfin pour l'anecdote, mais l'événement est important, nous avons depuis un mois un distributeur de billets place du Platane. Cette installation pour laquelle la commune a pris en charge les frais techniques et d'aménagement, met fin à un véritable feuilleton à rebondissements, tant nous avons eu de nombreux espoirs, à chaque fois déçus par le recul des établissements bancaires. Je vous invite donc à utiliser nombreux ce dispositif qui reste provisoire pour l'heure. De quoi sera donc faite l'année 2011 pour notre village ?

En mars tout d'abord nous choisirons le conseiller général de notre canton.

Cette élection est de première importance. Le conseil général est en effet notre partenaire de proximité et entre nous, une vraie collaboration est essentielle.

Nous serons donc très attentifs aux programmes et aux options portées par chaque candidat.

Ce scrutin devrait être le dernier sous cette forme, puisque la réforme des collectivités locales modifiera les règles du jeu. Ainsi dès 2014, les conseillers généraux et régionaux laisseront la place à un conseiller territorial, qui siègera à la fois au département et à la région. La volonté du législateur est de rapprocher le conseiller régional des territoires, et de diminuer le nombre total de conseillers. La réforme des collectivités comporte également un volet financier très important. Avec la disparition de la taxe professionnelle, c'est tout le financement des collectivités qui se trouve remis en question. Le remplacement de la TP par un bouquet de prestations, ne rassure pas complètement les élus locaux et la pérennité de nos ressources n'est pas garantie à moyen terme.

Il convient donc d'être extrêmement vigilant sur la mise en œuvre du volet fiscal de cette réforme, si l'on ne veut pas voir dans un avenir proche, nos collectivités devenir des coquilles vides, dans un schéma de territoire où seuls les plus grosses communes et intercommunalités auraient les moyens de survivre.

2011 sera donc une année de vigilance...

Nous continuerons bien sûr à pousser les dossiers en cours, notamment les travaux de reprise d'ouvrage sur le giratoire et à Bérardier, pour lesquels le conseil général doit assumer sa responsabilité de maître d'ouvrage et réparer les erreurs commises.

Nous porterons une attention toute particulière au dossier de la sécurité routière, pour lequel là encore nous ne pouvons avancer seul. Nous travaillons sur ces éléments avec les services techniques de la CAPV et pour certains axes, avec le département.

Tout particulièrement au cœur des préoccupations : la montée du Dauphiné, la montée de la Vieille Église et le carrefour avec la route de Chalons, le carrefour du Tonkin et de la montée de Grange Neuve avec le CD 41 et bien sûr le carrefour du CD 41 avec l'accès à la future aire d'accueil des gens du voyage.

Le dossier de réaménagement de la mairie va aussi être retravaillé pour le rendre compatible avec les ressources budgétaires.

Une acquisition foncière prochaine devrait nous permettre de répondre aux besoins en matière de locaux techniques.

Enfin un travail est engagé avec l'OPAC pour la création de quelques logements supplémentaires et la rénovation d'une partie du parc de logements existants.

Les programmes habituels d'entretien seront bien évidemment maintenus, en partenariat avec la CAPV.

L'ensemble du programme d'actions 2011 sera très prochainement matérialisé lors du vote du budget 2011. Cette année encore, nous ne toucherons pas aux taux de fiscalité locale.

L'élaboration et le vote du budget sont des actes politiques dans le sens où ils impliquent de faire des choix et de fixer des priorités.

Notre choix est de ne pas faire porter d'avantage de charges aux foyers de la commune. Nous trouverons donc les marges de manœuvre pour la réalisation de nos projets que nous dimensionnerons à la hauteur de nos capacités.

Voilà mesdames et messieurs rapidement tracées les grandes lignes de 2011.

Avant de prendre le verre de l'amitié, je veux remercier toutes celles et ceux qui par leur engagement contribuent à rendre la vie plus belle dans notre village.

Les artisans, commerçants, professions libérales qui animent la vie économique ; les présidents, bénévoles membres et conjoints des associations, qui dynamisent le quotidien et offrent un vrai choix d'activités aux jeunes et aux moins jeunes ; les équipes des écoles maternelles et élémentaires qui assurent la prise en charge de nos enfants et petits enfants ; le personnel communal qui chacun dans sa fonction concourt à la mise en œuvre des choix politiques des élus.

Merci également à nos partenaires : services de l'État, élus et techniciens du conseil général, élus et services de la CAPV. Notre collaboration ne se fait pas toujours sans heurt ni sans accroc, mais elle permet toujours de trouver des solutions aux problèmes posés, et se fait toujours avec respect.

Je termine et c'est bien légitime, par les membres du conseil municipal.

La vie d'un groupe de 19 personnes n'est pas non plus un long fleuve tranquille. Elle donne lieu à des échanges, à des débats. Nos appréciations des situations ne sont pas toujours en harmonie parfaite, nos prises de décision n'interviennent pas toujours à l'unanimité.

Mais le groupe avance, avec solidarité et respect mutuel. Il n'est pas facile de s'exposer aux regards et à la critique des autres, et d'avoir le courage d'aller au bout de ses engagements et de ses convictions en acceptant un mandat d'élu.

Cela l'est encore moins à une époque où notre société se judiciaireise, où les élus se trouvent mis en cause à tout moment au nom de l'intérêt particulier.

Les Présidents et les membres de bureau d'associations présents savent bien de quoi je parle. Il est souvent beaucoup plus facile et plus confortable de ne pas prendre de responsabilités et d'attendre des autres qu'il le fasse à notre place.

Pour toutes ces raisons, l'équipe qui m'entoure mérite le respect. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour leur renouveler mon estime et mon amitié, pour leur dire combien je suis fier d'être parmi eux, et pour remercier leurs familles des sacrifices consentis.

Alors à chacun d'entre vous, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du conseil, je souhaite une très heureuse année 2011. A ceux qui ont été dans la peine et la souffrance, je souhaite de retrouver l'apaisement et la sérénité. A tous, je vous souhaite de connaître les bonheurs, petits et grands, qui font la vie belle.

Bonne année à tous.